## Ouverture du site 8 marstoutelannee.fr

Communiqué du Ministère des Droits des femmes

jeudi 7 mars 2013



## Calendrier de l'égalité

## http://8marstoutelannee.fr

365 personnalités, associations, collectivités, responsables politiques, syndicats, entreprises s'engagent pour l'égalité toute l'année

Afin d'illustrer « Le 8 mars c'est toute l'année », le Ministère des Droits des femmes rendra public jeudi 7 mars un **« Calendrier de l'égalité** », mis en ligne sur le site <a href="http://8marstoutelannee.fr">http://8marstoutelannee.fr</a>

Du 9 mars 2013 au 8 mars 2014, 365 personnalités, structures, administrations, collectivités, associations, établissements scolaires, syndicats, entreprises ou encore responsables politiques s'engagent à faire de l'égalité femmes – hommes un enjeu de chaque jour. Ce calendrier fait apparaître chaque jour une personnalité ou structure différente et présentera un événement qu'elle organise en lien avec les droits des femmes.

L'objectif est à la fois de valoriser des initiatives locales et nationales innovantes pour l'égalité et d'entrainer dans une dynamique collective l'ensemble des actrices et des acteurs de la société française. Pour atteindre l'égalité femmes - hommes, il nous faut changer en profondeur nos automatismes et nos représentations : cela passera donc par une mobilisation très large, dans toutes les sphères et à tous les niveaux de la société. C'est ce qu'incarne ce calendrier.

Le site internet sera, dès le 7 mars, ouvert aux internautes pour commenter ou partager chacun des 365 « événements ». Les internautes pourront également proposer des événements à inscrire au calendrier, qui s'afficheront ensuite dans une carte de France de l'égalité femmes – hommes.